

ETAT DES SERVICES

de M. (1) de CURIERES de CASTELNAU Noël, Joseph, Edouard

Surnom (s'il y a lieu) :

né le 24 Décembre 1851 à Ste-ANRIQUE département de l'Aveyron

fil de Marie, Mathieu, Michel et de dame Marie, Antoinette, Léonie, BARTHE

marié le 29 Novembre 1878 à Melle Marie, François, Jeanne BARTHE de

alors domiciliée à département de MARDEBOURG

Autorisation Mle du 29-10-1878 en date du

enfants : 11 masculins, 4 , féminins

(2)



(1) Nom et prénoms.
(2) Indiquer, s'il y a lieu, les renseignements relatifs aux sépara-
tions de corps et de biens, au
divorce, au veuvage, à un nou-
veau mariage, option, change-
ment de nom (dates du décret
ou du jugement, etc)

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS CORPS PORTIONS DIVERSES, ECOLES, MISSIONS. ou l'officier a servi	GRADES SUCCESSIVEMENT OBTENUS	DATES CORRESPONDANT à chacune des inscriptions des colonnes n° 1 et 2	OBSERVATIONS
1	2	3	4
E.V. le 20 Octobre 1869 Ecole spéciale Militaire 31ème Régiment d'Infanterie -d ^{re} -	élève S/Lieutenant Lieutenant Capitaine Capitaine Adj.	20-10-1869 14- 8-1870 2-10-1870 27-10-1870 2- 2-1871	
36 ^e .R.I. Marche -d ^{re} -	Major -d ^{re} -	1- 9-1871	
45 ^e .R.I. (Commission de révision des grades) 14-2-1872 H ^g à rate <i>luc</i> Nommé Stagiaire à l'E.M. du I ^{er} .C.A. (Don Minist. du 13-12-1879) A suivi les cours de l'Ecole Supé- rieure de Guerre	Lieutenant Capitaine	14- 8-1871 21- 2-1876	
59 ^e .R.I. Etat-Major de la 34 ^e .D.I. 126 ^e .R.I. Etat-Major du I ^{er} .C.A. -d ^{re} -	Capitaine -d ^{re} - -d ^{re} - -d ^{re} -	1-11-1879 8- 9-1880 25-10-1881 16-12-1885 23- 7-1888	
Etat-Major de l'Armée (Ier Bureau) 115 ^e .R.I. -d ^{re} -	Chef de Bat. -d ^{re} - -d ^{re} -	6- 5-1889 6- 3-1893 10- 7-1894	
Etat-Major de l'Armée (Ier Bureau) Chef du Ier Bureau d'Etat-Major de l'Armée -d ^{re} -	Lt Colonel -d ^{re} - Colonel -d ^{re} -	10- 7-1896 17- 7-1896 16- 9-1897 25- 4-1900	
37 ^e .R.I. 24 ^e Brigade d'Infanterie 7 ^e Brigade d'Infanterie 13 ^e Division d'Infanterie Premier S/Chief d'E.M. de l'Armée Membre du Conseil Supérieur de la Guerre	Gal de Brig. -d ^{re} - Gal de Div. -d ^{re} -	9- 6-1900 25- 3-1906 27- 9-1906 21-12-1908 24- 8-1911	<i>non limit</i> <i>21-12-1908</i> <i>24- 8-1911</i>
Commandant la 2ème armée Commandant le Groupe provisoire du Centre Chef d'E.M. Gal des Armées Maintenu sans limite d'âge	-d ^{re} - -d ^{re} - -d ^{re} - -d ^{re} -	29-11-1913 2- 8-1914 22- 6-1915 11-12-15	<i>Arresté du 20-10-18</i>

DESIGNATION DES DIFFÉRENTS CORPS POSITIONS DIVERSES, ÉCOLES, MISSIONS, où l'officier a servi 1	GRADES SUCCESSIVEMENT OBTENUS 2	DATES CORRESPONDANT à chacune des inscriptions des colonnes n° 1 et 2 3	OBSERVATIONS 4
Commandant le Groupe d'Armée de l'Est Placé Hors cadres A la disposition du Ministre pour une mission Commandant le Groupe d'armée de l'Est relevé (formation dissoute) Président commission nationale sépul- tures militaires Président de la Fédération Nationale catholique Décédé à MONTASTRUC-LA CONSEILLÈRE (Hte-Garonne)	Gal de Div. -d°- -d°- -d°- -d°- -d°- -d°-	I9-I2-I9I6 27-I2-I9I6 3I-I2-I9I6 I- I-I9I7 3I- 3-I9I7 I3- 3-I9I9 I940 I8- 3-I944	

CAMPAGNES

INDICATION DES CAMPAGNES	Indiquer les affaires auxquelles l'officier a pris part et leur date en regard de chaque campagne	INDICATION DES CAMPAGNES	Indiquer les affaires auxquelles l'officier a pris part et leur date en regard de chaque campagne
C/L'Allemagne	du 10-10-1870		du
	ou 7- 3-1871		ou
à l'Intérieur	du 3- 4-1871		du
(Versailles)	ou 7- 6-1871		ou
C/l'Allemagne	du 2- 8-1914		du
	ou 11-11-1918		ou
	du		du
	ou		ou
	du		du
	ou		ou
	du		du
	ou		ou



BLESSURES

1° DE GUERRE

EN SERVICE COMMANDE

ACTIONS D'ÉCLAT ET CITATIONS



ACTIONS D'ÉCLAT ET CITATIONS (Suite)

CITATIONS ACCOMPAGNANT L'INSCRIPTION AU TABLEAU SPÉCIAL DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE LA MÉDAILLE MILITAIRE (Pour mémoire)

Promu Grand Officier de la Légion d'Honneur par arrêté Ministériel du 19 Septembre 1914 pour prendre rang du 18 Septembre 1914, avec le motif suivant :

"Depuis le début de la guerre, son armée n'a pas cessé de combattre et il a obtenu de ses troupes des efforts soutenus et des résultats importants. Le Général de CASTELNAU a eu depuis le début de la guerre deux de ses fils tués et un troisième blessé. Il n'en a pas moins continué à exercer son commandement avec énergie (Croix de guerre)

Promu grand Croix de la Légion d'Honneur par arrêté ministériel du 8 Octobre 1915 pour prendre rang à cette date avec le motif suivant :

"Bien qu'atteint très cruellement dans ses plus chères affections, a conservé la plus mâle énergie et une foi inébranlable dans le succès. A gagné la confiance de ses subordonnés par la justesse et le sens pratique de ses conceptions. Vient de s'acquiescer des droits imprescriptibles à la reconnaissance du pays par l'habileté et la vigueur qu'il a su imprimer aux récentes opérations offensives et par les résultats remarquables qui ont été obtenus". (Croix de guerre).

Citation attribuée à l'occasion de la Médaille Militaire (5-9-1917)

"Officier Général d'une haute vertu militaire. A brisé sur le Grand Couronné de NANCY en septembre 1914 les attaques des armées allemandes. En 1915 et 1916 comme Commandant d'Armée, Chef d'E.M. Général et Commandant d'un Groupe d'Armée en Artois, en Champagne et dans l'Est, a rendu les services les plus éminents (Croix de Guerre).

Commandeur de la L.H. du 30-12-1911
Grand Officier de la L.H. du 18-9-1914
Grand Croix de la L.H. du 8-1-1915
Médaille Militaire du 5-9-1917
Croix de guerre 1914/1918.

Date de la cessation du service :

Motif de la cessation du service

Lieu où l'Officier se retire

Pour les décès, genre de mort et lieu

CERTIFIÉ conforme aux pièces et documents du dossier.

Paris, le 21 MARS 1917

Le Commandant DOUMENS
Chef du Bureau du Personnel des Officiers Généraux

Le Directeur,

[Signature]



ACTIONS D'ÉCLAT ET CITATIONS (Suite)

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL, MINISTÈRE DE LA GUERRE, BUREAU DES CITATIONS, 10, RUE DE LA LÉGION D'HONNEUR, PARIS

du 22 mai
1918

A reçu le 12 Avril 1900 un témoignage de satisfaction du Ministre pour la compétence et l'autorité avec lesquelles il a présidé la Commission chargée d'étudier une question de ravitaillement (Achat à caisse ouverte pour l'exécution du ravitaillement)

DÉCORATIONS ET MÉDAILLES

FRANÇAISES

Chevalier de la L.H. (Dt du 29-12-1891)
Officier de la L.H. (Dt du 12-9-1899)
Commandeur de la L.H. du 30-12-1911
Grand Officier de la L.H. du 18-9-1914
Grand Croix de la L.H. du 8-1-1915
Médaille Militaire du 5-9-1917
Croix de guerre 1914/1918.

ÉTRANGÈRES

Date de la cessation du service :
Motif de la cessation du service :
Lieu où l'officier se retire :
Pour les décedés, genre de mort et lieu :

CERTIFIÉ conforme aux pièces et documents du dossier.

Paris, le 21 MARS 1947, 19

Le Commandant DOUMENS
Le Chef du Bureau
Chef du Bureau du Personnel des Officiers Généralistes

Le Directeur,

[Signature]



NOM
en
grosse
littère.

M. de Curières de Castelnaud

Dossier ADMINISTRATIF - s/glossier n° 1 : Pièces matricules

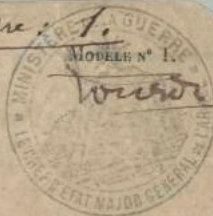
PIÈCE 1/1

LIVRET MATRICULE

D'OFFICIER.



110^e Jordre 1.



[illegible]

SERVICES ET POSITIONS DIVERS.	GRADES	DATES	DURÉE DES SERVICES				
			en activité.	en non-activité			
				Ann. mois. jours.	Ann.	Mois.	Jours.
Membre du Comité Supérieur de la Guerre.	Général	29 septembre 1913					
Commandant la 2 ^e armée	de Division	Sept. 1913					
Commandant le groupe pour la carte de l'Est et l'armée	"	1 ^{er} 12 1913					
Commandant le groupe 2 ^e armée	"	1 ^{er} 12 14					
Commandant le groupe l'armée 1 ^{re} et	"	19-12 16					
Place aux cartes	"	22-12 16					
A la direction de service pour l'armée	"						
Commissaire le groupe l'armée de l'Est	"						
Président (Comité Interarmées)	"	1-1-17					
Président Commission Nationale de l'Armée	"	31-3-17					
Président de la Commission Nationale de l'Armée	d.	13-3-19					
Président de la Commission Nationale de l'Armée	"	1940					
Président de la Commission Nationale de l'Armée	d.	17-3-1948					

CAMPAGNES.

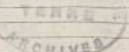
TEMPS PASSÉ SUR LE PIED DE GUERRE.

SOMME.

Contre l'Allemagne
du 10 Octobre 1870
du 7 Mars 1871
à l'ennemi à Versailles
du 5 Avril 1871
au 1^{er} Mai 1871
Contre l'Allemagne
du 2. 1. 14
au 11. 11. 17

BLESSURES ET ACTIONS D'ÉCLAT.
CITATIONS.

Le sera le 12. 10. 1870 un témoignage de satisfaction
du Comité pour le courage et le dévouement
des militaires la nomination d'Officier d'Académie
pour services de guerre.



DÉCORATIONS.

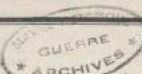
Chevalier de la Légion d'Honneur
par décret du 28 décembre 1870
Officier de la Légion d'Honneur
par décret du 23 septembre 1879
Commandeur de la Légion d'Honneur
par décret du 30 décembre 1879
du 18. 9. 1910
du 1. 1. 1911
du 1. 9. 1917
du 1. 1. 1918

OBSERVATIONS.

A) A été blessé le 12. 10. 1870
B) Blessé de guerre obtenu sans examen de
sortie de l'École 52
C) Blessé mort le 14. 10. 1871
D) Blessé mort le 14. 10. 1871
E) Blessé mort le 14. 10. 1871
F) Blessé mort le 14. 10. 1871
G) Blessé mort le 14. 10. 1871
H) Blessé mort le 14. 10. 1871
I) Blessé mort le 14. 10. 1871
J) Blessé mort le 14. 10. 1871
K) Blessé mort le 14. 10. 1871
L) Blessé mort le 14. 10. 1871
M) Blessé mort le 14. 10. 1871
N) Blessé mort le 14. 10. 1871
O) Blessé mort le 14. 10. 1871
P) Blessé mort le 14. 10. 1871
Q) Blessé mort le 14. 10. 1871
R) Blessé mort le 14. 10. 1871
S) Blessé mort le 14. 10. 1871
T) Blessé mort le 14. 10. 1871
U) Blessé mort le 14. 10. 1871
V) Blessé mort le 14. 10. 1871
W) Blessé mort le 14. 10. 1871
X) Blessé mort le 14. 10. 1871
Y) Blessé mort le 14. 10. 1871
Z) Blessé mort le 14. 10. 1871

TOTAL des campagnes.

MUTATIONS.



1. 1880 1. 1880
2. 1880 2. 1880
3. 1880 3. 1880
4. 1880 4. 1880
5. 1880 5. 1880
6. 1880 6. 1880
7. 1880 7. 1880
8. 1880 8. 1880
9. 1880 9. 1880
10. 1880 10. 1880
11. 1880 11. 1880
12. 1880 12. 1880
13. 1880 13. 1880
14. 1880 14. 1880
15. 1880 15. 1880
16. 1880 16. 1880
17. 1880 17. 1880
18. 1880 18. 1880
19. 1880 19. 1880
20. 1880 20. 1880
21. 1880 21. 1880
22. 1880 22. 1880
23. 1880 23. 1880
24. 1880 24. 1880
25. 1880 25. 1880
26. 1880 26. 1880
27. 1880 27. 1880
28. 1880 28. 1880
29. 1880 29. 1880
30. 1880 30. 1880
31. 1880 31. 1880
32. 1880 32. 1880
33. 1880 33. 1880
34. 1880 34. 1880
35. 1880 35. 1880
36. 1880 36. 1880
37. 1880 37. 1880
38. 1880 38. 1880
39. 1880 39. 1880
40. 1880 40. 1880
41. 1880 41. 1880
42. 1880 42. 1880
43. 1880 43. 1880
44. 1880 44. 1880
45. 1880 45. 1880
46. 1880 46. 1880
47. 1880 47. 1880
48. 1880 48. 1880
49. 1880 49. 1880
50. 1880 50. 1880
51. 1880 51. 1880
52. 1880 52. 1880
53. 1880 53. 1880
54. 1880 54. 1880
55. 1880 55. 1880
56. 1880 56. 1880
57. 1880 57. 1880
58. 1880 58. 1880
59. 1880 59. 1880
60. 1880 60. 1880
61. 1880 61. 1880
62. 1880 62. 1880
63. 1880 63. 1880
64. 1880 64. 1880
65. 1880 65. 1880
66. 1880 66. 1880
67. 1880 67. 1880
68. 1880 68. 1880
69. 1880 69. 1880
70. 1880 70. 1880
71. 1880 71. 1880
72. 1880 72. 1880
73. 1880 73. 1880
74. 1880 74. 1880
75. 1880 75. 1880
76. 1880 76. 1880
77. 1880 77. 1880
78. 1880 78. 1880
79. 1880 79. 1880
80. 1880 80. 1880
81. 1880 81. 1880
82. 1880 82. 1880
83. 1880 83. 1880
84. 1880 84. 1880
85. 1880 85. 1880
86. 1880 86. 1880
87. 1880 87. 1880
88. 1880 88. 1880
89. 1880 89. 1880
90. 1880 90. 1880
91. 1880 91. 1880
92. 1880 92. 1880
93. 1880 93. 1880
94. 1880 94. 1880
95. 1880 95. 1880
96. 1880 96. 1880
97. 1880 97. 1880
98. 1880 98. 1880
99. 1880 99. 1880
100. 1880 100. 1880

(1) Indication de blessures.
(2) Indication de citations.
(3) Indication de médailles.
(4) Indication de croix de guerre.

MUTATIONS. (Suite.)

[illegible]

MUTATIONS. (Suite.)

[illegible]

DÉPARTEMENT

L'AVEYRON

ARRONDISSEMENT

SAINT-AFFRIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT

DES REGISTRES DES ACTES DE L'ÉTAT-CIVIL

de la commune de SAINT-AFFRIQUE (Aveyron).

L'an mil huit cent

Cinquante un et le
vingt-six du mois de *décembre* à *dire*.
heures du *matin* par devant nous *Louis Cabanes*, adjoint
délégué aux fonctions d'officier de
l'Etat Civil de la Mairie de Saint-Affrique, canton et arrondissement de Saint-Affrique,
département de l'Aveyron, est comparu *M. Marie Mathieu Michel de*
Curières de Castelnau, avocat, âgé de *vingt-trois* ans, habitant
dudit *St Affrique*.

Du *24* *bre* = 18*51*

N° *370*

NAISSANCE

de

lequel nous a présenté
un enfant du sexe masculin, né le *vingt-quatre* du courant à
neuf heures du soir, dans sa maison située rue basse de
la Grave, de lui déclarant et de dame *Marie Antonine*
Leoni Barthe sa femme, sans profession, âgée de *vingt-six*
ans

Doit, Marie Joseph, Edouard
de Curières de Castelnau

auquel il a donné le prénom de *Doit, Marie, Joseph, Edouard*.

Coût

Lesdites déclarations et présentation faites en présence de *M. M. Régis*
Barthe, avocat âgé de *cinquante-six* ans, et *Albert Annessi* avocat
jurisconsulte âgé de *vingt-six* ans, habitants dudit *St Affrique*, le
premier beau-frère du comparant

Et les déclarant et témoins, après que lecture leur a été faite du présent, requis de
signer, ont signé avec nous

Fait à Saint-Affrique, le jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre *Michel de Curières de Castelnau*, *R. Barthe*
Annessi Cabanes.

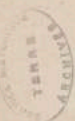
Pour extrait conforme,

Saint-Affrique, le *vingt-sept juillet mil neuf cent*
Le Maire de Saint-Affrique,

Vu pour la légalisation de la
signature de M.

Maire de Saint-Affrique,

Le 27 juillet 1851
Le Maire de Saint-Affrique
et son adjoint
L. Cabanes



CLAIR

TÉLÉGRAMME - DÉPART

FORME <i>Clair</i> <i>Clair-Confidentiel</i> (par téléimprimeur seulement)	Révisé au Centre de Transmission			
MOYEN Téléphone Téléimprimeur Télégraphe P.T.T. Radio S.R.T. Planton				
Partie réservée au Centre de Transmissions	A remplir par le bureau expéditeur	<i>Expéditeur:</i> SECRÉTAIRE D'ÉTAT A LA DÉFENSE		
<i>Heure de dépôt:</i> 1830		<i>Destinataire:</i> M. le Général de Brigade Jean de CURIERES de CASTELNAU à <u>MONTASTRUC-la-CONSEILLÈRE</u> (Haute-Garonne)		
<i>Heure de transmission:</i> 1909		<i>Copie à:</i>		
<i>Moyen de transmission:</i> PTT		TRÈS URGENT URGENT <u>NORMAL</u>		
<i>Numéro d'enregistrement au Centre de transmissions:</i> 6613		<i>Texte à transmettre:</i> VICHY le 18 Mars 1944 N° <u>2748</u> <u>OG.CAB</u>		
<i>Visa du Chef de Centre</i> HD		Profondément ému par la mort du Général d'Armée de CURIERES de CASTELNAU, je m'incline avec recueillement devant celui qui fut un grand et glorieux soldat. Je vous prie d'agréer, mon Général, pour vos frères et soeurs et pour vous-même, au nom de l'Armée Française et en mon nom personnel, l'hommage de mes très vives et profondes condoléances. signé BRIDOUX.		
<i>Visa de l'Officier de Service</i> b		17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 Service Historique GUERRE ARCHIVES		

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

DES ARMÉES.

Au G.Q.G.

, le 2 Décembre 1916

ETAT-MAJOR.

~~WIKIPEDIA~~

CABINET DU CHEF
D'ETAT-MAJOR GENERAL

Le Général DE CASTELNAU

Chef d'Etat-Major Général des Armées

à M. le Ministre de la Guerre, - (Cabinet)

Je serai atteint par la limite d'âge le 24 Décembre courant, au cours de la mission militaire que je dois prochainement accomplir en RUSSIE. Mon passage dans le cadre de Réserve et son insertion à l'Officiel, si légaux soient-ils, risquent d'être fâcheusement interprétés à l'étranger où nos lois sont peu connues et peuvent, en affaiblissant l'autorité qui s'attache à ma situation de départ, nuire à l'accomplissement de la mission qui m'est confiée.

J'ai, en conséquence, l'honneur de demander que ma situation soit réglée avant mon départ avec l'indication de la date exacte à laquelle prendra cours ma situation nouvelle, comme il en a été déjà fait plusieurs fois, dans des cas analogues.

Castelnau



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

DES
ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

G. Q. G.
BUREAU.
Bureau du Personnel



le 3 Décembre 1916.

LE GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF

À Monsieur le Ministre de la Guerre

Cabinet,

à PARIS.

2503

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint la lettre par laquelle le Général de CASTELNAU, atteint par la limite d'âge le 24 Décembre prochain, demande que sa situation militaire soit précisée avant son départ en mission.

En vous transmettant cette lettre, je crois de mon devoir de demander au Gouvernement le maintien en activité, sans limite d'âge, du Général de CASTELNAU, par application de l'Article 8 de la Loi du 13 Mars 1875.

Les services rendus au Pays par le Général de CASTELNAU comptent parmi les plus remarquables.

Comme Commandant de la 2e armée, il a assuré, en Août 1914, la défense victorieuse du Couronné de Nancy; comme Commandant d'un Groupe d'Armées, il a dirigé, en Sept/Oct. 1915, les opérations offensives de Champagne.



Plus tard

Plus tard, comme Chef d'Etat-Major Général, il m'a apporté le concours immédiat de sa grande expérience, et il est devenu pour moi un collaborateur précieux.

Au moment où le Général de CASTELNAU quitte la France pour remplir une importante mission auprès d'un Gouvernement allié, je demande que son maintien en activité, sans limite d'âge, vienne récompenser et souligner les services qu'il a rendus depuis le début de cette guerre.

J. P. [Signature]

Format du papier, (Hauteur, 0,320)
(Largeur, 0,210)
Cahier (Hauteur, 0,290)
de justification. (Largeur, 0,140)

Arme
ou
service.

Infanterie

MODÈLE III.

Décret du 4^{er} mai 1902.

(a) Les bulletins sont classés par ordre alphabétique.

FEUILLET DU PERSONNEL (A)

de M^r de Curieres de Castelnau

1^{er} page.

N° du feuillet (A).

Nom : de Curieres de Castelnau
Prénoms : Noël, Marie, Joseph, Edouard Surnom : _____
Date et lieu de naissance : 31 Décembre 1831 à St. Afrique (Aveyron)
Fils de Marie, Mathieu, Michel et de dame Marie, Antoinette, Léonie, Barthe
domiciliés à St. Afrique, canton de St. Afrique, département de l'Aveyron
Marié le 29 Novembre 1878 à M^{lle} Marie, Françoise, Jeanne, Barthe de Mandegourg
Autorisation du M^{re} du 28 Octobre 1878
Enfants : Sept masculin, quatre féminin, Tous vivants
(b) _____

DATES DES GRADES SUCCESSIFS.

Sous-Sergent le <u>19 Août 1854</u>	Chef de Bataillon le <u>2 Mai 1874</u>	<u>Général de Brigade</u> le <u>25 Mars 1900</u>
Sergent le <u>14 Août 1854</u>	Adjudant le <u>10 Août 1856</u>	<u>Général de Division</u> le <u>22 Décembre 1909</u>
Capitaine le <u>21 Février 1878</u>	Colonel le <u>25 Avril 1890</u>	le _____

CAMPAGNES.

Alsace l'Allemagne { du 10 Octobre 1870
 { au 7 Mars 1871
l'Indochine (Tonkin) { du 3 Mars 1871
 { au 7 Juin 1871
Côte l'Allemagne { du 2. 8. 1914
 { au 11. 11. 1918

AFFAIRES AUXQUELLES L'OFFICIER A PRIS PART.
DATES DES AFFAIRES.



ATIONS.

ÉTRANGÈRES.

à de hien, en écorce, en voyage, à un moment donné, selon, élargement de
l'écriture y aura lieu, selon qui élargit double. — (A) Le feuillet du personnel
devra être mis en parité par le premier chef de corps, qui aura à y porter ses notes.

POSITIONS SUCCESSIVES.	GRADES.	DATES	
		DE L'ARRIVÉE au corps ou du commencement de la mission ou de la position.	DU DÉPART du corps ou de la fin de la mission ou de la position.
Engagé volontaire le 20 Octobre 1868			
Sole spécial Militaire.	Élève	20 Octobre 1869	
31 ^e Régiment d'Infanterie	Sous-Lieutenant	1 ^{er} Août 1870	
— d' —	Lieutenant	4 Octobre 1870	
36 ^e Régiment d'Infanterie de Marche	Capitaine	27 Octobre 1870	
— d' —	2 ^e adj. Major	2 Janvier 1871	
36 ^e Régiment d'Infanterie	— d' —	4 Septembre 1871	
45 ^e Régiment d'Infanterie (Com ^{te} de Rouvigny des Quatre)	Lieutenant	19 Août 1871	
— d' —	Capitaine	21 Février 1875	
Année Régionale à l'Etat Major du 1 ^{er} Corps d'Armée du 15 Octobre 1875			
— d' —	1 ^{er} Lieutenant	1 ^{er} Novembre 1875	
— d' —	Capitaine	2 Septembre 1880	
39 ^e Régiment d'Infanterie	— d' —	22 Octobre 1881	
— d' —	— d' —	15 Décembre 1881	
— d' —	— d' —	11 Juillet 1884	
— d' —	Chef de B ^{at}	6 Mai 1889	
— d' —	— d' —	5 Mars 1893	
— d' —	— d' —	16 Juillet 1894	
— d' —	— d' —	17 Juillet 1895	
— d' —	— d' —	16 Septembre 1897	
— d' —	Colonel	25 Oârd 1900	
— d' —	— d' —	9 Juin 1900	
31 ^e Régiment d'Infanterie			
2 ^e 4 ^e Brigade d'Infanterie	Général de Brigade	24 Mars 1906	
7 ^e Brigade d'Infanterie	— d' —	27 Septembre 06	
13 ^e Division d'Infanterie	Général de Division	17. Août 1911	
Premier vice-chef d'Etat-Major des armées	— d' —	29 Novembre 1913	
Membre du Conseil Supérieur de la Guerre	— d' —	2. 8. 14	
— d' —	— d' —	22. 6. 15	
— d' —	— d' —	11. 12. 15	
— d' —	— d' —	19. 12. 15	
— d' —	— d' —	29. 10. 16	
— d' —	— d' —	30. 10. 16	
— d' —	— d' —	4 Mars 1917	
— d' —	— d' —	31. 3. 17	
— d' —	— d' —	13. 2. 1919	
— d' —	— d' —	19. 4. 19	
— d' —	— d' —	18. 3. 1919	

NOTA. — Quand cette page est remplie, on mentionne sur la dernière ligne qu'un premier intercalaire suit; le recto du premier intercalaire devient la page 2 bis et la verso la page 3 bis. Les intercalaires doivent être attachés au cahier au 1^{er} feuillet de manière à former un cahier.

PUNITIONS.

DATES	ARRÊTS			NOMS ET GRADES DES OFFICIERS QUI ONT INFLIGÉ LES PUNITIONS.	MOTIFS.
	simple.	de rigueur.	de fortification.		
1873.					
1 ^{er} Février	1			M. Allié Major, m s'est pas présenté à l'entendait au restaurant de permission sans les délais voulus.	
1 ^{er} Juillet	2			Ordre du Major Allié c'est le dépôt.	
				Pour avoir célébré un peu trop bruyamment la fête de St-Pierre (Fête d'un officier du Régiment).	
1881					
19 août.	4			Ordre du L ^{ie} Colonel Lous le Régiment a malgré les ordres précis donnés au rapport, demandé une permission au delà du terme fixé pour la reprise de l'instruction.	



DATES.		NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNEE.	SEMESTRE.	
		{ <u>45^e Régiment d'Infanterie</u> (Notes venues du <u>36^e de Marche</u>) M^r le Capitaine de Castellan est un officier d'avance très certainement. Bien de Physique, belle tenue, instruction Générale étendue et qu'il cultive par un travail de tous les jours. a reçu une bonne éducation de famille, son instruction militaire n'est pas complète quant à la pratique par cette raison toute simple qu'il n'a pas eu pour pratiquer les manœuvres une occasion favorable. — Sa conduite est honorable ses principes sains; sa tenue est soignée. Il est ardent à remplir ses devoirs; il est très intelligent il a fait ici un si bon adjudant major que je le reprendrais volontiers dans la même condition et je le lui proposerais s'il n'était pas si bien au 45^e. — Ses instructions étendues de le proposer par Capitaine adjudant Major — comme solvat tous ici au 36^e de Marche, fort de son Calice et de son entraînement devant l'ennemi, des éloges tellement dignes d'être. Mandons le 4 juillet 1872 Le Colonel: Signé: Krien 1^{er} Semestre 1872 Officier d'avance, plein de zèle et de bonne volonté pour apprendre ce qu'il ignore de son métier Le L^{ie} Colonel Cassin-le Depot, Signé: Puchonnet Intelligent, a besoin de travailler mais y sera puissamment aidé par une grande Mémoire Le L^{ie} Colonel L^{ie} Depot, Signé: Puchonnet
1872	1 ^{er}	
1872	2 ^e	



DATES.		NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES (suite).
ANNÉE.	SEMESTRE.	
1873	1	Physique: bien; Conduite: Exemplaire; Tenue: très belle. Esprit intelligent et pourvu d'une grande mémoire. Caractère franc et ouvert. Jugement droit, connaissances militaires étendues grâce à l'étude continue. L'éducation des plus distinguées. A la vocation du métier et mérite d'être promu. fera un bon adjudant major. Sujet d'avenir. Le Lieut^{Colonel}, signé: Rodde
1873	2	Toujours bon officier, attaché provisoirement au bureau de la subdivision de l'Aisne. Fait le cours facultatif aux sous-officiers de la façon la plus élogieuse, monte à cheval. Le Lieut^{Colonel}, signé: Rodde
1874	1	Officier d'ordonnance de M. le Général Nicolas, malgré ses nombreuses occupations a toujours continué à faire le cours facultatif aux sous-officiers. — Cet officier est très méritant. Signé: L^{Colonel} Rodde
1874	2	Officier méritant sans tous les rapports, malgré ses fonctions d'adjoint au Colonel Comte la subdivision, il fait le cours facultatif aux élèves du Régiment avec goût et assiduité. Monte très bien à cheval. 24 Dec. 1874. Signé: L^{Colonel} Rodde
1875	1	Détaché à la subdivision de l'Aisne M. le Général Schmitz fait le plus grand éloge de M. de Castelnau juillet 1875. Signé: L^{Colonel} Rodde

DATES.		NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES (suite).
ANNÉE.	SEMESTRE.	
1875	2 ^e	Ce jeune officier connaît très bien son métier, il a rempli les fonctions d'adjudant major, en l'absence du titulaire M ^r de Laconille, à la satisfaction générale. Est studieux, instruit et possède le feu sacré des lettres. a de l'avenir. Caractère sérieux et très sympathique. M ^r de Castelnau est très heureusement d'accord pour le classer Laon le 1 ^{er} janvier 1876 Signé: Le Lieut Colonel
1876	1 ^{re}	Conscience et principes excellents, Grande tenue. Education soignée. Instruction générale secondaire solide et brillante. Travailleuse intelligente, son instruction militaire gagne tous les jours. Connaît un peu l'allemand, monte bien à cheval, est appelé à un bel avenir militaire. Écrit le 1 ^{er} juillet 1876 Signé: Le Colonel Chevalier
1876	2	Finis à changer aux notes précédentes. Laon le 1 ^{er} janvier 1877 Signé: Le Colonel Chevalier
1877	1	Intelligent, Esprit vif; Travailleuse et au courant de ce qui se passe concernant l'art militaire. Remplit les fonctions d'adjudant major en l'absence du titulaire et s'en acquitte très bien. — a été classé le 1 ^{er} au cours d'équitation — officier d'avenir. Laon le 3 juillet 1877. Signé: Le Lieut Colonel, Moyer M ^r de Castelnau a subi toutes les épreuves pour l'école supérieure de guerre. Il faut espérer qu'il sera plus heureux cette année. Laon le 3 juillet 1877 Signé: Le Lieut Colonel Moyer
1877	2	M ^r de Castelnau vient d'être reçu à l'école supérieure de guerre. Laon le 2 janvier 1878. Signé: Le Lieut Colonel Moyer

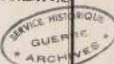


DATES.		NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES (suite).
ANNÉE.	RECÉPTE.	
1878	1	<u>École Supérieure de Guerre</u>
"	2	Appréciation d'ensemble — d'un caractère franc
1879	1	ouvert, sympathique, intelligent, laborieux actif, d'un très bon jugement, M. de Castelnau se fera apprécier partout. Paris le 15 Dec. 1879.
1879	2	Signé: Le L ^{Colonel} E. M ^{re} Bourgeois. ^{1^{er} Régiment d'Infanterie} M. de Castelnau est sorti de l'École Militaire Supérieure aux li 11:23/72. Il est au ce moment stagiaire à l'Etat major du 17 ^e Corps d'Armée. Lyon le 5 Janvier 1880 Signé: Le Lient ^{Colonel} Moyer <u>Etat Major du 17^e Corps d'Armée</u>
1880	1	Arrivé le 1 ^{er} Février 1880 à l'Etat major Général du 17 ^e Corps comme officier stagiaire venant de l'École Supérieure de Guerre le Capitaine de Castelnau a jusqu'à présent pleinement justifié l'appréciation favorable émise sur son compte à l'École. Il est intelligent d'expérience et laborieux. Il se mettra bientôt au courant du service. Toulon le 20 Mars 1880 Le Chef d'Etat major Général Signé: O. de Bastard.
1880	2	M. de Castelnau vient de passer au 59 ^e Ligne par décision M ^{te} du 8 septembre. Pendant le temps qu'il a été employé à l'Etat major Général du 17 ^e Corps M. de Castelnau s'est fait remarquer par son zèle, son activité, son dévouement à ses devoirs — Il est instruit, intelligent, très travaillieux. C'est un officier des plus remarquables d'une excellente conduite, de sentiments élevés qui doit être promu. Il est proposé pour chef de Bataillon à l'Inspection Générale de 1880, et officier employé dans le service d'Etat Major. Toulon le 30 Oct. 1880 Signé: Le Colonel Caffarel

DATES.		NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNÉE.	SEMESTRE.	
1887	1 ^{re}	<u>59^e Régiment d'Infanterie</u> Monsieur le Capitaine de Castelnau semble vouloir continuer à mériter les bonnes notes qui lui ont été toujours données. Le 1^{er} janvier 1887. Le L^{ie} Colonel Signé Fayet
	2 ^e	Officier intelligent et instruit, Monsieur de Castelnau sort avec une très bonne note ; il aime son métier et s'en passionne ; d'une santé robuste il est infatigable dans son service. D'une nature essentiellement honnête et bonne ; il est aussi dévoué à ses subordonnés qu'à ses supérieurs. M^r de Castelnau est appelé à faire un officier supérieur distingué. Le 1^{er} juillet 1887. Le L^{ie} Colonel Signé Fayet Les notes ci-dessus concernant l'année 1887 sont le copie de celles qui sont inscrites sur la feuille N^o 4 du dossier de M^r le Général de Corneille de Castelnau, tel qu'il m'a été transmis par M^r le Général de Division Lefort, Gouverneur de Belfort en avril 1906. Cette indication n'est pas en concordance avec celle qui figure en tête de la page suivante. Fait le 12 avril 1906 Le Général, Commandant la 15^e Division d'Infanterie G. V. P. Baston



DATES.		NOTES PARTICULIERES ET SUCCESSIVES.
ANNEE.	SEMESTRE.	
		<u>Note</u>: Je certifie que le Dossier de Cabanel de Castelnaud tel qu'il m'a été transmis par le Lieutenant de Cornulier lorsque j'ai pris le commandement de la 2^e brigade en février 1903 ne contient pas de notes affluents, autres, qu'il a passés au 5^e Régiment d'Infanterie d'octobre 1880 à octobre 1881. Nancy le 5 Dec. 1905 <u>Cap de Moulins Rochefort</u> <u>Etat Major de la 34^e Division</u>
1882	janvier.	arrivé depuis trois mois à l'Etat major de la 34^e Division, apporte beaucoup de zèle dans sa manière de servir, très vigoureux, très robuste - apte à faire campagne. Intelligent et travailleur, à la jugement sûr et droit. a besoin de perfectionner son style qui manque de précision. Manque un peu de méthode et d'ordre dans sa manière de travailler. Toulouse 8 janvier 1882 Le Chef d'Etat major, Signé: Schasserie
1882	juillet	Même note. "Même signature."
1883	janvier.	Est toujours au zèle et dévouement et aujourd'hui au courant du service est arrivé à bien perfectionner sa rédaction. Est bon officier - Bon apte au service d'Etat major. Toulouse 5 janvier 1883 - Le Chef d'Etat major Signé: Schasserie
1883	juillet	Est très bien, très dévoué, très consciencieux, absolument dévoué à ses devoirs - Bon à fait au courant du service. Bien discipliné, travaille très bien - Est intelligent, s'applique, étudie très bien les affaires. Jugement sûr. Le Capitaine est un officier accompli. Propose le Chef de Division. Toulouse le 17 juillet 1883 - Le Chef d'Etat major Signé: Schasserie



DATES.		NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES (note).
ANNÉE.	SECTEUR.	
1884	Janvier.	Forcé au plus haut degré, toute la qualité militaire desables accablée pour son officier en troupe que pour son officier de service d'Etat-major. Toulon le 1 ^{er} janvier 1884 Le chef d'Etat-major signé: Boissellier
1884	juillet.	Energique, vif, alerte, très instruit; l'instruction militaire parfaite. Toulon le 1 ^{er} juillet 1884 Le chef d'Etat-major signé: Boissellier
1885 - 8		Officier hors ligne, modèle de travail et de dévouement, exceptionnellement apte au service d'Etat-major et auquel on peut prédire le plus brillant avenir. Toulon le 25 déc. 1885 Le chef d'Etat-major de la 34 ^e D ^{iv} d'Inf ^{an} signé: Boissellier
		<u>126^e Régiment d'Infanterie</u>
1886	1	Le Capitaine de Castellan est venu au corps le 5 janvier 1886 sortant de l'Etat-major de la 34 ^e Division, où il était noté comme un officier hors ligne, modèle de travail et de dévouement. Je ne puis que confirmer ces notes. Depuis qu'il a pris la command ^e de sa compagnie, M ^r de Castellan lui a donné tout son temps et toute son activité. Il n'y a pas de petit détail dont il ne se rende compte et il a donné à l'instruction de sa compagnie une intelligence discret active, qui lui vaut à fait classer sa compagnie parmi les premières. M ^r de Castellan est un officier très organisé, servant très bien à cheval, très actif et plein d'entrain. Il apparaît à une excellente santé, il est fort bien élevé, très bien servi son honnêteté et sa conduite sont parfaites, c'est un officier d'avenir qui devrait avoir rapidement l'officier supérieur. Toulon juin 1886 Le chef d'Etat-major signé: de Maritan

DATES.		Suite des NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNÉE.	SEMESTRE.	
1886	2	Mesures bonnes notes que ci dessus. Toulon Dec. 1886. Le L ^e Colonel Signé: de Mariton
1887	1	M. de Castelnau est un officier des plus complets, intelligent, vigoureux, plein d'initiative. Dans l'intérêt de l'armée il est à dire que soit vigoureusement poussé. Toulon 1 ^{er} juillet 1887. Le L ^e Colonel Signé: O'Farrell
1887	2	L'Essai de mobilisation et la grande manœuvre ont pleinement confirmé l'excellente opinion que j'avais de M. de Castelnau. En marche et sur le terrain il a conduit sa compagnie avec une brigue et une sûreté remarquables. — Un bon officier d'une valeur tout à fait exceptionnelle et qu'on devrait pousser dans l'intérêt même de l'armée. Toulon le 31 Dec. 1887. Le L ^e Colonel Signé: O'Farrell
1888	1	Officier de grande valeur M. de Castelnau est intelligent, instruit, vigoureux, énergique et avec beaucoup son mérite. Bien apte à faire campagne — Proposé pour le grade de capitaine. Toulon le 1 ^{er} juillet 1888. Le L ^e Colonel Signé: O'Farrell
		<u>Etat Major du XVII^e Corps</u>
1889	juin.	Officier très intelligent, travailleur, et d'abord à fond les questions, extrêmement précis dans les travaux connaissant bien le fonctionnement général d'un Etat major de corps d'armée. — Vigoureux et montant avec plaisir à cheval. — A rempli à l'Etat major général du Ministère, où il apportait des connaissances pratiques solides, particulièrement au point de vue de la mobilisation. Le Colonel chef d'Etat major. Signé: Robert

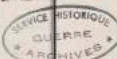


DATES.		Suite des NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNEE.	SEMESTRE.	
1889	juin	Vient d'être promu chef de Bataillon et plan comme chef de la 2 ^e section. — Je lui félicite de conserver un officier aussi complet particulièrement apte au service d'état major signé: Robert
1890	juillet	M. le Commandant de Castelnau est un officier supérieur hors ligne, donnant toute la sécurité comme officier de service d'état major et comme officier de troupe. — Il a dans sa sacristie, créa à nouveau et de toute pièce le journal de mobilisation des forces mobilisées de la 17 ^e division et a fait preuve de connaissances les plus saines et les plus étendues en mobilisation. Je l'avais présenté l'année dernière pour l'état major général du Ministère. Je renouvelle cette présentation spéciale. — Je le présente aussi et surtout pour Chevalier de la Légion d'honneur. Il en est digne par tout son passé et par son dévouement absolu à ses devoirs. Le Colonel chef d'état major signé: Robert.
1891	1 ^{er}	Après six mois, nature franche et ouverte, le C ^t de Castelnau se fait reconnaître par la variété de ses connaissances et de ses aptitudes, par son intelligence pratique des choses, par son entrain et son ardeur infatigable au travail. — Il a eu en mai 1891 un voyage d'état major d'armée et il a montré la solidité de son instruction militaire officier supérieur complet qui méritait d'avoir un tel avenir. Toulon le 5 juillet 1891 Le chef d'état major signé: J. Tisseyre
1891	2 ^e	M. le Commandant de Castelnau mérite toujours les excellentes notes données précédemment. Il a assisté aux grandes manœuvres exécutées en Champagne, comme attaché à l'état major du 8 ^e corps d'armée. Il a été l'objet à la suite de ces manœuvres d'une proposition spéciale pour la

DATES.		Suite des NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNEE.	SEMESTRE.	
		Dirigé par le Général Davout, brisé également de première part au grand voyage d'Etat-major dans les alpes de l'Etat-major de l'armée. J'ai fait preuve d'une entraide et d'une endurance qui ont été particulièrement remarquées. 17 juillet 1873. Le Colonel Signé: de Gernigny.
1873	2 ^e	Officier parfait, de plus en plus apprécié. Présenté pour le grade de Lieutenant-Colonel, n'a pu être inscrit au tableau, on ne figurait aucun commandant de son armée venue aussitôt après au inférieur à la même. 25 Dec. 1873. Le Colonel Signé: de Gernigny.
1874	1 ^e	Le Commandant de Castellane continue à justifier les excellentes notes qui lui ont été données dans toutes les positions qu'il a occupées. A pris part à cette année au voyage dirigé par le chef d'Etat-major Général de l'armée et 17 est fait remarquer pour ses aptitudes au service de guerre. A été nommé à accomplir deux années dans les troupes. Le Comte de Castellane vient d'être classé par Statistique N° 115 du 10 juillet 1874 au 115 ^e Régiment d'Infanterie. Le départ d'un officier supérieur aussi capable, l'un des meilleurs agents au chef du 1 ^{er} Bureau. - Le Comte de Castellane est présenté pour la 2 ^e fois pour le grade de Lieutenant-Colonel. 17 juillet 1874. Le Colonel Signé: H. Tiefort
		<u>115^e Régiment d'Infanterie</u>
1874	2 ^e	Le Comte de Castellane fait partie du 2 ^{ème} Bureau depuis le mois de juillet dernier venant du 1 ^{er} Bureau de l'Etat-major de l'armée. Les notes antérieures ne concernent que les états de la part de tous les chefs dans toutes les positions qu'il a occupées.

DATES.		Suite des NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNÉE.	SÉRIÉ.	
1896	1	Rien à ajouter aux notes précédentes - Excellent officier - arrivera soon. Paris le 1^{er} juillet 1896 Le Colonel, Signé: <u>Etat-Major de l'Armée (1^{er} Bureau)</u>
1896	2	Le L^t Colonel de Castelnau a été appelé à l'Etat Major de l'Armée (1^{er} Bureau) le 10 juillet. Date de sa promotion - Il remplit à ce bureau les fonctions de Sous-Chef. - Les services rendus par cet officier supérieur pendant un premier séjour au 1^{er} Bureau, sa compétence bien établie en matière de législation et d'organisation le désignent tout naturellement pour ce poste. - Je connais sa dignité, sa loyauté, son dévouement à toute épreuve en fait un officier de 1^{re} choix - Dans les Etats-Majors ou dans la troupe il a toujours été jugé ainsi. - Je suis heureux d'avoir auprès de moi un collaborateur aussi précieux. Paris 1896 Le Colonel Chef du 1^{er} Bureau, Signé: Delanne
1897	1 ^{re}	Que pourrai-je ajouter? - Que nous avons grand besoin au 1^{er} Bureau pour la préparation d'une nouvelle organisation de l'Armée sur le pied de guerre et que Mr le Colonel de Castelnau prendra à ce sujet toutes les initiatives et toute la responsabilité que comportent ses connaissances approfondies, son jugement très sûr. Juillet 1897 Le Colonel, Signé: Delanne

DATES.		Suite des NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNEE.	SEMESTRE.	
		Par note du 12 juillet 1897 et le Général Chef d'Etat-major 9 ^{at} le Lieutenant-Colonel de Castelneau est appelé à prendre la direction du 1 ^{er} bureau de l'Etat-major de l'Armée. Le Colonel, sign ^r : Delaunay
1897	2 ^e	Placé à la tête du 1 ^{er} bureau hi le Lieutenant-Colonel de Castelneau justifie d'une manière complète le choix dont il a été l'objet. Esprit net, précis, travailleur acharné, d'un très grand jugement, il dirige son bureau avec la plus grande fermeté et y fait preuve de connaissances approfondies et variées - Officiers remarquables sous tous les rapports. 31 déc. 1897 sign ^r : Le G ^{al} Mathis
1898	1 ^{re}	Classé pour officier de la Légion d'honneur au tableau de concours pour 1898. Continue à être l'officier remarquable désigné ci-dessus. Ne néglige rien des éloges - à donner à l'inspection prochaine. 30 juin 98 sign ^r : Mathis
1898	2 ^e	Justifie toujours les notes ci-dessus et la confiance entretenue de ses chefs. Sujet de très grande valeur. 31 déc. 98 sign ^r : G ^{al} Mathis
1899	1 ^{re}	Donne à son bureau une vigueur et intelligence impulsion et on lui doit de nombreux travaux et des plus importants. Je ne puis faire assez d'éloge du 2 ^e Colonel de Castelneau et j'appuie sa proposition pour Colonel de tout mon pouvoir. C'est un sujet à faire arriver le plus rapidement possible. juillet 1899. sign ^r : Mathis
1899	2 ^e	J'ai été très heureux de trouver à la tête du 1 ^{er} Bureau de l'Etat-major Général le Lieutenant-Colonel de Castelneau que j'avais très apprécié déjà en 1893 comme commandant. - Seul plus que je n'étais qualifié pour prendre la direction de ce 1 ^{er} Bureau qu'il dirige avec autorité et d'une



DATES.		Salle des NOTES PARTICULIÈRES ET SUGGESIVES.
ANNEE.	ORDRE.	
		façon tout à fait remarquable. Janvier 1900. Signé: Frater.
1900	1 ^{er}	Devenu Colonel par décret du 15 avril 1900 a été maintenu H. C. à la tête du 1^{er} Bureau; Par décret du 9 juin 1900 a été nommé au commandement du 37^e Régiment d'Infanterie - Le Colonel de Castelnau lui-même à l'état major le soumet d'un chef de corps hors ligne - C'est un officier parfait et complet. juillet 1900 signé: Frater <u>37^e Régiment d'Infanterie</u>
1900	2 ^e	Le Colonel de Currières de Castelnau a pris le commandement du 37^e Régiment d'Infanterie au mois de juillet 1900 pour l'exécution des tirs au camp de Bois L'Évigne. Il est monté dès le premier jour sur Colonel remarquable, par son entrain, son bon sens, son autorité morale. Il a habilement et fort intelligemment conduit le 37^e en toutes circonstances, aux manœuvres d'automne de 1900. Il a servi au 1^{er} bureau de l'état major de l'armée la réputation d'un chef de corps hors ligne et est un chef de corps de 1^{er} ordre, complet, obtient tous avec la plus grande facilité, par ses loisirs, en tout, un exemple à suivre. Nancy, le 1^{er} janvier 1901 Le Col. com. la 22^e brigade signé: Michel
1901	avril	Le Colonel de Currières de Castelnau a dirigé de la manière la plus brillante l'instruction de son Régiment pendant l'hiver 1900 - 1901. Il est attaché de la manière la plus heureuse à l'instruction

DATES		Suite des NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNÉE.	ÉVÉNEMENT.	
		de ses officiers et de ses cadres en vue de la guerre. Il s'est montré en même temps plein de sollicitude pour tout ce qui concerne l'alimentation et le bien être de ses soldats, dont il est aimé. C'est un chef de 1^{er} ordre et un très bon caractère, plein de droiture, de bon sens, animé des sentiments les plus élevés et sachant communiquer à tous la bonne humeur, l'entrain et le feu sacré qui l'animent. A le plus bel avenir. Ranczy le 1^{er} avril 1901 Le Général Com^{te} la 2^e Brigade Signé: Michel 1901 sept. Le Colonel de Castellan pendant les manœuvres d'armée, a fait preuve de qualités exceptionnelles d'entrain, de coup d'œil, d'à-propos, d'initiative intelligente, de souplesse et d'activité incessante. Chef de corps accompli en temps de paix, il s'est montré sur le terrain conducteur et entraîneur d'hommes remarquable. Les arbitres qui l'ont vu à l'œuvre ont bien voulu, à plusieurs reprises, rendre justice à ses qualités manœuvrières et témoigner en faveur de la promotion de ses mouvements et de l'habileté de ses dispositions. — Il n'a jamais manqué de saisir une occasion favorable, agissant avec la plus grande vigueur, au temps opportun, sans cesse dicté en liaison et en communication d'idées avec les chefs et avec les unités. Le Colonel de Castellan est remarquablement doué pour le commandement supérieur, c'est un chef de valeur et de tempérament exceptionnel qui on ne saurait faire arriver trop tôt au grade de Général de Brigade. Ranczy le 25 sept. 1901 Le 3^e Com^{te} la 2^e Brigade Signé: Michel

DATES.		Suite des NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNEE.	SEMESTRE.	
1902	1	Le 37^e a été chargé en 1902 d'expérimenter le nouveau projet de Règlement. Le Règlement était tout préparé pour mettre en valeur les nouvelles méthodes et leur est très avantageux. À la venue de Mars, les recrues se sont présentées avec une instruction déjà fort avancée, dans toutes les Compagnies. Le Colonel de Castelneau a su développer chez tous les officiers le sentiment de la responsabilité et du but à atteindre, en laissant à chacun l'initiative qui lui venait. Les officiers ont fait de même vis-à-vis de leurs sous-officiers et les résultats ont été excellents. L'esprit de Corps est remarquable au 37^e; la discipline parfaite; tout le monde est au travail et cherche à toujours mieux faire. Le service y est intéressant et facile. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire du Chef de Corps. Nancy le 1^{er} avril 1902 Le Général de Brigade Signé: Michel
1902	2	Le 37^e a été aussi brillant cette année, aux Manœuvres, qu'en 1901; on peut tout lui demander. Le Colonel de Castelneau est un chef de corps de valeur exceptionnelle. Il donne à tous l'exemple du devoir, de l'impartialité et de la justice, de l'autorité et de la bonne humeur. Il est remarquablement doué au point de vue du commandement et destiné au plus bel avenir. Le Colonel de Castelneau a eu l'honneur de presider pendant plusieurs jours, aux Manœuvres de 1902, le commandement de la 2^e brigade et la même année adjoint à l'École. Nancy le 1^{er} oct. 1902 Le Général de Brigade, Signé: Michel

Suite des NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.

- | DATES. | | |
|--------|-----------|--|
| ANNÉE. | SEMESTRE. | |
| 1903 | 1 | <p>Homme de devoir, cœur chaleureux, toujours physiquement, très instruit et plein de bon sens, le Colonel de Castelneau continue à se montrer comme un chef de corps de tout premier ordre.</p> <p>Nancy le 15 juillet 1903
signé: G^{al} de Moulins Rochefort.</p> |
| 1903 | 2 | <p>a très bien conduit la 2^e brigade pendant les manœuvres d'automne. toujours beaucoup de jugement et d'entrain.</p> <p>Nancy 30 déc. 1903
signé: G^{al} de Moulins Rochefort.</p> |
| 1904 | 1 | <p>Rien à changer aux notes précédentes. Très instruit, plein de bon sens, cœur chaleureux servi par une santé robuste le Colonel de Castelneau est un chef de corps de valeur tout à fait exceptionnel.</p> <p>Nancy 30 juin 1904
signé: G^{al} de Moulins Rochefort.</p> |
| 1904 | 2 | <p>Pendant les manœuvres d'automne le Colonel de Castelneau a conduit son régiment de la manière la plus satisfaisante. Il est appelé à devenir un officier d'élite de haute valeur.</p> <p>Nancy le 14 oct. 1904
signé: G^{al} de Moulins Rochefort.</p> |
| 1905 | 1 | <p>Le Colonel de Castelneau continue à se montrer le chef de corps de valeur tout à fait exceptionnel qui dirigeant les notes des officiers qui ont eu à l'approuver avant moi.</p> <p>Nancy 20 juin 1905
signé: G^{al} de Moulins Rochefort.</p> |

DATES.		Suite des NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNEE.	SEMESTRE.	
1905	2	A brillamment présenté son régime aux Manœuvres d'armée de l'Est. Nancy le 1^{er} octobre 1905. Signé : G^{ral} de Mouches Rochefort. Pour copie conforme des feuilletons du personnel de M. le Colonel de Castelnau. Nancy le 9 décembre 1905. Le Général Com^{te} la 21^e brigade I. de Mouches Rochefort <u>Gouvernement m^r de Belfort</u>
1906	1	Le Colonel de Castelnau a été nommé par décret du 26 décembre 1905, adjoint permanent au Gouverneur de Belfort. Bien qu'ayant été nommé qu'il se consacrait plus à la formation et qu'il avait appelé en mars 1906, à prendre le commandement de la 11^e brigade d'infanterie, il s'est appliqué de suite à l'étude de la défense de la place et a compris, dans cette étude, la grande valeur et son aptitude à l'obtenir rapidement des questions nouvelles pour lui. Le Gouverneur a été très heureux d'avoir, de recevoir, sous son ordre, un officier supérieur, d'une compétence et d'un dévouement exceptionnels. Nommé Général de brigade, par décret du 25 mars 1906, le Colonel de Castelnau, continuant aux fonctions, a été désigné pour commander la 11^e brigade, mais le 28 - même jour à son caractère fortement tranquille, il a accepté cette nomination, qui ne modifie certainement en rien, son excellent service de service. Belfort, le 6 avril 1906. Le Général de Division Gouverneur. H. Rochefort

DATES.		SUIVE DES NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNÉE.	SEMESTRE.	
		<u>26^e Brigade d'Infanterie</u>
1916	1 ^{re}	Le général de Castelnau s'est signalé dans toutes les positions qu'il a occupées, dont quelques-unes très en vue, comme un officier très bien vu, au point de vue de son patriotisme et de l'intelligence et du caractère. J'attends le moment du prochain mouvement avec certitude pour l'apprécier moi-même. Requis le 20 août 1906 Le Général Comte de Division d'Infanterie, G. Bataillon
1906	2 ^e	Arrivé à la 12^e Division d'Infanterie depuis 3 jours seulement, je ne puis émettre d'opinion personnelle sur le général de Castelnau, mais je sais que cet officier général est très apprécié par tous ceux qui l'ont connu, et qu'il a, dans l'armée, une excellente réputation proposée pour Commandeur. Requis - 31 Octobre 1906 Le général C^{te} de la 12^e Divⁿ d'Inf^{te} G^e de Ferrière SERVICE HISTORIQUE QUERCY ARCHIVES Par décision ministérielle du 2 Sept 1906, le général de Castelnau est passé au commandement de la 7^e Brigade d'Infanterie (2^e corps) à Soissons.
1907	1 ^{re}	Officier général de valeur tous les jours exceptionnels. L'homme si la pose, dans la tenue comme dans l'habit, il a su se faire remarquer par ses brillantes qualités : savoir, expérience des hommes et des choses, habileté de jugement, caractère gai et plein d'entrain, surtout avec la bonne humeur et l'absence de tout air de lui. C'est un chef, dans toute l'acception du terme - grande bienveillance, mais aussi grande fermeté. Commande remarquablement la 7^e Brigade d'Infanterie, dont un régiment, le 14^e, lui est rattaché.

DATES.		Suite des NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNÉE.	SENESTRE.	
		de s'opposer pendant plusieurs années, de relever de jour en jour et de s'appuyer peu à peu de son camarade de brigade, le 1^{er}, qui en profite. Le Général de Castelnau aura, pour son nouveauté à lui permettre, un concours de faveur ordinaire pour le grade de Divisionnaire. Réponse par l'honneur. Compiègne avril 1907 Le Général C^{te} la 1^{re} Division d'Infanterie Abelesier
1907	2 ^e	Bien à changer aux excellentes notes qui précèdent Compiègne, octobre 1907 Le Général C^{te} la 1^{re} Division d'Infanterie Abelesier
1908	1 ^{re}	Officier général de valeur, ténace et fier et expromnelle. Il n'y a pas à le voler en détail sur tel ou tel point, puisqu'il est partout en tout. A pousser le plus rapidement possible dans l'œuvre même du Recrutement de l'Etat-major général. Compiègne avril 1908 Le Général Com^{te} la 1^{re} Division d'Inf^{te} Abelesier
1908	2 ^e	Le Général de Castelnau a fait cette année les grandes manœuvres du Centre comme Chef d'Etat-major de la 1^{re} Armée. Le Général Trémeau Commandant l'Armée du Centre. Le Général Trémeau a le souci, afin de pouvoir mentionner son impression sur son Chef d'Etat-major, non seulement pendant les dites manœuvres, mais encore pendant le voyage d'Etat-major qu'il a fait avec lui au cours de l'année 1908. Cette impression, je la résume ainsi qu'il suit: "Perfection". Le Général de Castelnau aura 3 ans de grade comme Brigadier le 15 mars 1909 prochain. S'il ne m'est pas possible, au point de vue strictement réglementaire, de le proposer directement pour Divisionnaire, je crois du moins devoir signaler à fait, parfait ^{parfait} de la ^{de la} première ^{première} qu'il est absolument digne d'être signalé au Ministère comme

DATES.		Suite des NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNÉE.	SEMESTRE.	
		hésitant d'être, lui qui aura atteint cette date, promu Divisionnaire sans qu'il soit nécessaire d'alloir dire l'établissement de l'état de proportion réglementaire de la fin de 1909. Compiègne Octobre 1908. Le Général commande la 4^e Division d'Infanterie <i>Bocheviers</i>
1909	1 ^{re}	Le Général de Castelnau exerce toujours son commandement avec une rare distinction. Il sait enthousiasmer ses subordonnés et inspirer la confiance. C'est un chef de tout premier ordre. <i>Bocheviers</i>
1909	2 ^e	Officier général d'une vigoureuse physionomie et d'une activité inlassables. Il, malgré le travail absorbant de ses fonctions spéciales, dirige l'instruction de sa brigade avec une attention toujours en éveil, une sûreté de jugement, une expérience qui lui donnent sur les cadres et sur la troupe une autorité morale puissante. — Il dirige, avant de se rendre aux manœuvres du Bourbonnais et jusqu'au dernier moment, les manœuvres d'automne de sa brigade où il a affirmé encore ses qualités d'endurance physique, de netteté d'esprit, de haute intelligence et d. Son sens dans ses critiques toujours bienveillantes, il sait, avec un art et une simplicité remarquables, mettre en lumière la principale tactique, discuter leur application sur le terrain d'action et faire ressortir les enseignements à tirer de fait. Le Général de Castelnau par son caractère et sa capacité est un chef de la plus haute valeur qui se désire voir arriver sans délai au grade de Général de Division dans l'intérêt de l'armée et du pays. <i>Bocheviers</i>

Promu Général de Division par décret du 22 décembre 1909 et nommé au commandement de la 13^e Division d'infanterie par décision ministérielle du 23 décembre 1909.

Compiègne le 25 décembre 1909.

Le Général C^{te} la 4^e Division d'infanterie, *Bocheviers*



DATES.		Suite des NOTES PARTICULIÈRES ET SUGGESIVES.
ANNÉE.	SEMESTRE.	
1910	1 ^{er}	est arrivé au 7^e Corps, précédé par une réputation militaire de tout premier ordre; l'ajustification laconique, après qu'il a pris le commandement de la 18^e Division d'Infanterie, par son intelligence, son activité physique et intellectuelle et ses goûts de haute nature, il saura maintenir au premier rang les travaux de sa division. Commandant de Buzas, a été chef d'état-major en chef de la division, à cette qualité le Directeur des manœuvres du Bouchon à Gog, il y a été apprécié de tous. Besançon, Avril 1910 Le Général C. G. Chaplain.
1910	2 ^e	Officier général de la plus haute valeur, d'une activité physique et intellectuelle inépuisable, d'une grande droiture, animé de sentiments le plus élevé, d'une grande noblesse militaire de premier ordre, grand écrivain et entraîneur et homme, a dirigé l'instruction de sa Division avec une sagesse de sage, une verve et une compétence exceptionnelles. Au cours de l'année, comme aux manœuvres d'automne de Besançon, a exposé avec la plus vive intérêt l'enseignement d'écoulement des évènements au moment de l'écoulement - l'écoulement des hauts l'écoulement de l'écoulement - et fait part, comme au moment de l'écoulement de l'écoulement. Besançon, Octobre 1910 Le Général C. G. Chaplain C. G. Chaplain
1911	1 ^{er}	Officier général de premier ordre, commande sa Division, d'une façon remarquable, a été appelé à faire, au centre de haute étude militaire, trois conférences qui ont été très remarquées. Besançon, Avril 1911 Le Général C. G. Chaplain C. G. Chaplain Nommé premier sous-chef d'état-major de l'armée par décret du 2 Août 1911. Besançon le 17 Août 1911 Le Général C. G. Chaplain C. G. Chaplain

DATES.		Suite des NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.
ANNÉE.	SEMESTRE.	
1911	2 ^e	M. le Général de Castelnau a pris ses nouvelles fonctions avec la compétence et la haute conscience qui le distinguent. Il justifie pleinement les notes élogieuses mérites jusqu'à ce jour. Il a assisté aux manœuvres du 7^e et 6^e Corps. Le Général Chef d'Etat-major de l'armée <i>J. Joffe</i>
1912		M. le Général de Castelnau est un homme 1^{er} grande valeur. Son robuste bon sens, son expérience consommée de tout en fait touchant à l'art de la guerre, son inépuisable puissance d' travail, l'élévation 1^{re} de son sentiment en font un 1^{er} chef d'état-major accompli et le désignent tout naturellement pour la position de Major Général en chef de guerre et, sans peu de temps, pour le commandement d'une armée. Paris, le 1^{er} octobre 1912 Le chef d'Etat-major Général de l'Armée <i>J. Joffe</i>
1913	2 ^e	Depuis plus de 2 ans qu'il est à l'Etat-major de l'Armée, le Général de Castelnau a mis son immense expérience dans tous les services dont il a la direction. Son extraordinaire puissance de travail, son robuste bon sens, toutes ses belles qualités militaires en font un collaborateur hors ligne. Il est tout à fait à la hauteur des fonctions qui le touchent. Bien qu'il ne puisse occuper celles d'Inspecteur d'Armée, dont il vient d'être nommé. Le chef d'Etat-major Général de l'Armée <i>J. Joffe</i>



Dossier du PERSONNEL - s/dossier n° 7 : dossier individuel de campagne (Général de Castelnau) **PIECE 1/7**

(1) Indiquer au crayon le corps ou service.

(2) Indiquer la date de promotion.

(3) Indiquer les aptitudes spéciales de l'officier et les positions spéciales qu'il a occupées.



MODÈLE D.

Recto.
Modèle n° 16.

Articles 83, 102 à 108 et tableaux A, B et C de l'insir. sur le Service courant.

FORMAT :

Hauteur..... 0^m,21
Largeur..... 0^m,17

FEUILLET INDIVIDUEL DE CAMPAGNE

(1) Commandant le G. A. E.

Nom et prénoms : de Curieres de Castelnau surnom : Noël - Marie - Joseph
grade⁽²⁾ Général de Division du 22 décembre 1909 Edouard

Date et lieu de naissance : 24 décembre 1851 à St Affrique
fils de Monsieur Michel et de dame Elouise Barthe
domiciliés à St Affrique, canton de u del
département de l'Aveyron. Marié le 29 nov. 1878
autorisation du maréchal du 29 oct. 1878

Adresse de la personne à aviser en cas d'événement grave : Madame de Castelnau
à Montastrier - la - Cousidère (Hte Garonne)

Résumé des notes antérieures à l'année 19 ⁽³⁾.

Copie des notes du feuillet du personnel

1910.

- 1^{er} Est arrivé au 7^e Corps, précédé par une réputation militaire de tout premier ordre; il a justifié hautement depuis qu'il a pris le Commandement de la 13^e Division d'Infanterie que par ses remarquables qualités physiques et intellectuelles et ses qualités de haute nature il saura maintenir au premier rang des troupes de l'Armée - Comme Général de Brigade a été Chef d'Etat-Major d'une armée et a assisté, en cette qualité, le Directeur des manœuvres de Douvrouais en 1909; il y a été apprécié de tous.

Le Général Chevre, C-à-J Compagnon
après l'Armée

1910.

Le Général - officier général de la plus haute valeur, d'une activité physique et intellectuelle remarquable, d'une grande stature, d'une belle allure, de la plus haute, d'une grande valeur militaire de premier ordre, grand éducateur et entraîneur d'hommes, et dirigeant l'instruction de sa Division, avec une maîtrise de tous, une sagesse, et une compétence exceptionnelles. Au camp de Val-de-Vers, comme aux manœuvres, l'autonomie de sa Division a été une œuvre d'art, et son enseignement secondant les évolutions, et maintenant, ses troupes - Et en outre, par toute l'acceptation de sa tenue - a pris part, comme arbitre, aux concours de Picardie.

Oct. 1910. Le Général Gervais
après l'Armée

1911.

- 1^{er} Officier général de premier ordre, commande sa Division d'une façon remarquable, - a été appelé à faire, au Centre de haute école, militaire, trois conférences qui ont été très remarquées.

Baranger, Août 1911
Le Général Gervais

- 2^e M. le Général de Castellan a des qualités nouvelles, précieuses pour la discipline et la haute instruction qui le distinguent. Il justifie pleinement les notes élogieuses précédentes par sa façon d'être et sa haute tenue. Il a assisté aux manœuvres de Picardie, 6^e Corps.

Le Général Chevre, C-à-J Compagnon
après l'Armée

G^l de Castellan.

Mutations

Actions d'Éclat

-:-

Commandant la 2^e Armée

Mobilisation

- nommé chef du groupe des armées du Centre le 22 juin 1915
- nommé chef d'Etat-Major général au G. L. G. le 11 décembre 1915
- mis à la disposition du Ministre pour une mission en Russie le 31 x^{le} 1915
- nommé C. et du G. A. E le 31 mars 1917

Promotions

G. L. G. de Castellan
le 22 Nov. 1918
Sous le 10 février 1917

Blessures

-:-



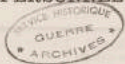
Citations

-:-

- G. O. * G. O. du 20 ghe 1914.
- G. O. * G. O. du 10 ghe 1915
- maintenu en activité sans limite d'âge - décret du 19 x^{le} 1915
- Médaille M. - 5 septembre 1917

COPIE DES NOTES DU FEUILLET DU PERSONNEL (Suite).

1905



1^{er} semestre - Le Colonel de Castelmann continue à le montrer le chef
de Corps d'Armée tout à fait exceptionnelle que l'apurement
les sorts des officiers qui ont eu à l'appeler avant moi -

9^e sem. - A brillamment conduit son bryisme aux
Mauges de l'été de 1905.

4. 2. 1860

1906

[illegible]

1906 / *Sept.*

1. Le M. Général de Courcier de Carlemau s'est signalé dans toute la
position qu'il a occupée, dans quelques années, comme un officier
lig. très vaillant au point de vue particulièrement de l'infanterie et de
cavalier. J'attends le moment de pouvoir m'occuper personnellement
avec l'armée moi-même. (Lettre de 20 avril 1866, 54.24.2.1.7.1866)

2^e Sem. n'a pas été noté
Proposé pour Commandeur
Passé par décision minist^{elle} du 27 Sept 1906
au commandant de la 1^{re} Brigade d'Inf^{anterie} 1^{er} Division
Rennes 31 Octobre 1906
Le Général de la 1^{re} Division d'Inf^{anterie} G. G. G.

février 1919 ~~Punitions postérieures au 1^{er} janvier~~
Le signal de Castelnau

Le général de Castelnau n'a pas été noté depuis le début de la guerre, mais ses actes militaires sont rappelés dans les trois citations qu'il a obtenues. Il n'a pas eu l'occasion de mener de grandes opérations depuis qu'il est sous ses ordres (mai 1917); il s'est battu, en 1918, à Neufchâteau, La Digne du secteur d'Alsace et de Lorraine et a fourni du matériel pour alimenter la grande bataille de 1918, ce qu'il a fait avec une coopération élevée de la situation générale et un dévouement absolu.

H. Marechal, Contr. en chef

(8) Réévaluer automatiquement (par année, s'il y a lieu) les pénalités non respectées, et en recalcule les intérêts le 1^{er} avril qui pen-
nelles ont immédiatement un caractère particulier de gravité.

J. H. Petting

SERVICE HISTORIQUE
 GUEP
 * ARCHIVES

Notes

pour GRAND OFFICIER de la Légion d'Honneur par arrêté ministériel du 19 septembre 1914, pour prendre rang du 18 septembre 1914 avec le motif suivant :

" Depuis le début de la guerre, son arme n'a pas cessé de combattre et il a obtenu de ses troupes des efforts soutenus et des résultats importants. Le général de CASTELLIAU a eu, après le début de la guerre, deux de ses fils tués et un troisième blessé. Il n'en a pas moins continué à exercer son commandement avec énergie." (Croix de guerre)

reçu GRAND-CROIX de la Légion d'Honneur, par arrêté ministériel
du 8 octobre 1915, pour prendre rang de cette date, avec le
motif suivant :

" Bien qu'atteint très cruellement dans ses plus chères affections, a conservé la plus mâle énergie et une foi inébranlable dans la succès. A gagné la confiance de ses subordonnés par la justesse et le sens pratique de ses conceptions. Vient d'acquiescer des droits imprescriptibles à la reconnaissance d'un pays par l'habileté et le vigneur qu'il a su imprimer aux toutes opérations offensives et par les résultats remarquables qu'il en a obtenus." (CROIX DE GUERRE).

Citation attribuée à l'occasion de la médaille
militaire (5 septembre 1917)

officier général d'une haute valeur militaire.
a brisé sur le grand Couronné de Nancy en septembre 1944
le blocus de l'Armée Allemande. En 1948 et 1949 Commandant
Comb. d'Armée, Chef d'Etat-Major Général et Comb. d'un groupe
d'Armée en Alsace, en Champagne et dans l'Est, a rendu
les services les plus éminents. (Croix de guerre)

SUR LE VIF

LE GÉNÉRAL DE CURIÈRES DE CASTELNAU

MAIRIE DE NANCY
1914
ARCHIVES



Le sauveur de Nancy a été nommé major général et commandant en chef des armées du Nord-Est en remplacement du général Joffre, nommé général en chef des armées françaises.